

COMITÉ SYNDICAL

REUNION DU 19 DÉCEMBRE 2013

Date de la convocation : 26 novembre 2013

Sous la présidence de Madame Anne-Marie Keiser

Présents :

Mme Anne-Marie KEISER (Présidente), Monsieur Alain RENARD (2ème Vice Président), Monsieur Georges André PASTOR (Titulaire), Monsieur Emmanuel MOULIN (Titulaire), Monsieur Bernard LAURET (Titulaire), Monsieur Grégory JOSEPH (Titulaire), Monsieur Bernard FRAICHE (Titulaire), Monsieur Pierre Didier LAMOUREUX (Titulaire), Monsieur Philippe BOISSONEAU (Titulaire), Monsieur Jean Pierre LEAL (Titulaire), Monsieur Georges LAYRIS (Titulaire).

**DÉLIBÉRATION N°20131219_009
MODIFICATION DU CATALOGUE DES PRIX DE L'ACTIVITÉ « SERVICES
NUMÉRIQUES »**

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

MODIFICATION DU CATALOGUE DES PRIX DE L'ACTIVITÉ « SERVICES NUMÉRIQUES »

Considérant que le Comité Syndical a fait l'objet d'une première réunion le jeudi 12 décembre 2013 (convocation du 26 novembre 2013).

Considérant que faute de quorum à cette date du 12 décembre 2013, le Comité Syndical a été régulièrement convoqué pour une nouvelle réunion en date du 19 décembre 2013.

Le Comité Syndical a ainsi pu délibérer sans condition de quorum, seules les questions reprises de l'ordre du jour de la première réunion ayant été présentées.

Considérant les statuts du syndicat permettant la mutualisation des services numériques,

Considérant l'obligation de valider le montant des participations facultatives des membres aux services proposés,

Considérant que les participations facultatives des services numériques des membres sont décomposées en deux parties :

- Une participation forfaitaire qui permet l'accès à une plateforme de services et/ou à des prestations de sécurisation des données,
- Une participation pour des prestations complémentaires non prévues dans le cadre des services proposés lors de l'adhésion,

Les participations sont modulées en fonction des items suivants :

- nombre d'agents,
- capacité de sécurisation des données nécessaires,
- notion de mutualisation territoriale.

Les prestations comprises dans les adhésions sont décrites dans l'annexe jointe.

La participation est souscrite par une Communauté de Communes ou d'agglomération pour elle même et les communes membres en fonction des éléments du catalogue joint en annexe.

La participation est annuelle du 1er Janvier au 31 décembre de l'année. Toutes adhésions votées à compter du 1er Septembre seront effectives pour l'année suivante.

Le choix de participer à la mutualisation revient pour la Communauté de Communes ou d'agglomération à voter une délibération de participation qui se matérialisera par une convention type d'adhésion.

www.girondenumerique.fr

DÉLIBÉRATION N°20131219_009

MODIFICATION DU CATALOGUE DES PRIX DE L'ACTIVITÉ « SERVICES NUMÉRIQUES »

CONSIDÉRANT que la présente délibération vise à modifier la délibération N°20130613_001 fixant les participations de base au projet de mutualisation des services numériques :

- Mise en place d'une tarification pour les EPCI au delà du groupe « CDC + 10 communes » pour le système d'information tous compris qui reprend l'intégralité des 2 packs;
- Ajustement des prestations complémentaires afin de tenir compte de demandes nouvelles non prévues initialement (mise a disposition d'un logiciel libre de police municipale);

Les conditions d'adhésions pour les Communautés de Communes restent inchangées.

Dans ces conditions, je vous propose, Madame, Messieurs :

-D'APPROUVER la modification du catalogue des prix des services tel que visée ci-dessus.

Adopté à l'unanimité,
Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Pour expédition conforme,

La Présidente de Gironde Numérique

Anne-Marie KEISER

Annexe : catalogue des prix modifiés

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)



Annexe délibération du 19 décembre 2013

CATALOGUE DES PRESTATIONS DES SERVICES NUMERIQUES

Liste des prestations comprises dans chaque pack

Plateforme de services 2 000 € + 300 € par agents	
Pour les services ci-dessous, le périmètre des actions de Gironde Numérique consiste au paramétrage au démarrage de la collectivité et de ses utilisateurs, à leur formation et à l'assistance fonctionnelle.	
Plateforme des marchés publics	+ Création compte BOAMP
Tiers de Télétransmissions Actes	+ Mise à disposition des documents types
Tiers de télétransmission Hélios	
Mails sécurisés	Importation des élus de la collectivités
Identité électronique (certificat)	Commande et remise du certificat dans votre collectivité. 2 certificats maximum par adhérent
Pour les services ci-dessous, il est nécessaire de disposer de ressources internes à la collectivité pour définir les processus nécessaires au fonctionnement	
Gestion électronique des délibérations	+ Mise à disposition de documents types
Parapheur électronique	
Gestion électronique des congés	
Outils collaboratifs (agenda, annuaire partagé, gestion ressources, gestion de fichiers, ...)	
Plateforme d'échange de fichiers volumineux	Usage sans restriction
Diagnostic Gestion de projet Administration et maintenance des services hébergés	
Informations :newsletter, extranet services, participation à des groupes projet en vu de piloter les axes de développement des catalogues de prestations.	

Sécurisation des données 5 000 € + 500 € par 100Go	
Gestion nom de domaine	1 nom de domaine .fr
Espace de sécurisation des données publiques	Volumétrie choisie dans l'adhésion
Monitoring de la sauvegarde externalisée	
Correspondant Informatique et Libertés	Gestion de projet et accompagnement pour la mise en place, réunion d'information à la direction et aux utilisateurs
Matériel de sécurisation des données	1 Nas (serveurs de fichiers)
Registre CNIL	
Hébergement applicatif (sous réserve technique)	Les licences nécessaires au fonctionnement et les maintenances applicatives ne sont pas comprises.
LDAP	
Services de Mails	Hors migrations de l'historique
Plateforme de gestion des mails	
Diagnostic Administration et maintenance du datacenter et du matériel fourni pour la sécurisation de vos données.	

Système d'information tous compris qui reprend l'intégralité des 2 packs

50 agents maximum	CDC	CDC + 3 Communes (*)	CDC + 5 Communes (*)	CDC + 10 Communes (*)	CDC + 14 Communes (*)	CDC + 18 Communes (*)	CDC + 22 Communes (*)	CDC + 25 Communes (*)	CDC + 28 Communes (*)
100 Go max	4 500	6 000	7 500	10 000	12 500	15 000	17 500	20 000	22 500
250 Go max	5 500	7 500	10 000	12 500	15 000	17 500	20 000	22 500	25 000
500 Go max	7 500	10 000	12 500	15 000	17 500	20 000	22 500	25 000	27 500
1 To max	10 000	12 500	15 000	17 500	20 000	22 500	25 000	27 500	30 000

(*) les communes inférieures à 500 habitants ne seront pas comptabilisées.

Participation individuelle des communes facturée à la CDC

Nombre d'habitants	< 100	< 1 000	< 3 500	< 10 000	< 20 000	< 100 000
Coût annuel du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	350	500	1 200	2 500	4 000	20 000

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES Affiché le

Elles seront dans ce cas là facturées à la communauté de communes ou d'agglomération dans les conditions spécifiées ci-après:

	Unité	Coût
Formation à la demande	½ journée	300,00 €
	journée	500,00 €

	Unité		Coût
Ressources humaines	Intervention administrateur système	½ Journée	600,00 €
		Journée	1 000,00 €
	Gestion de projet	½ journée	450,00 €
		journée	800,00 €
	Développements spécifiques	½ journée	250,00 €
		journée	500,00 €

Identité électronique: Certificat	Unité	Coût	renouvellement
	1 (valable 3 ans)	220,00 €	54€ / an

gestion de la collectivité par GN	< 10 personnes	< 25 personnes	< 50 personnes	< 100 personnes
Gestion de congés	30€/an	45€/an	75€/an	150€/an
Outils collaboratifs	70€/an	110€/an	180€/an	350€/an
Mails sécurisés	30€/an	45€/an	75€/an	150€/an

La gestion consiste en la mise à jour des données utilisateurs et des process de la collectivité.

	Unité	Coût
Migration boîte mail	1 Boîte aux lettres	75€

	Unité	Coût
Migration Site web	½ journée	400€
	journée	750€

Logilibre Services EPM (police municipale)	Nombre d'habitants	< 10 000 hbts			> 10 000 hbts
	Nombre d'agents	< 3 agents	< 5 agents	> 5 agents	
	Installation, paramétrage et formation (à distance si inférieure à 3 agents)	850,00 €	1 300,00 €	2 200,00 €	2 750,00 €
	Abonnements, hébergements et maintenance annuels	170€/an	225€/an	225€/an	280€/an
	Assistance utilisateur (coût par utilisateur)	80,00 €	75,00 €	70,00 €	70,00 €
	Option de verbalisation électronique (fourniture d'une tablette pour signature + télé-installation)	240,00 €			

Les coûts en euros sont toutes taxes comprises et comprennent toutes les charges.